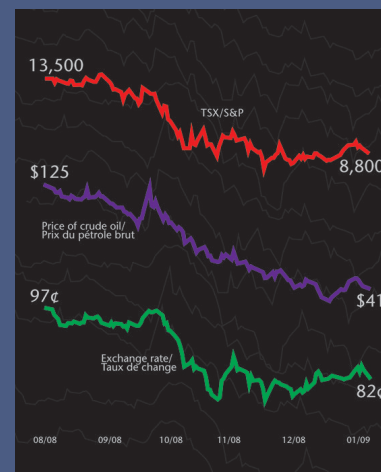


LOGIQUES D'EXPANSION DE LA CRISE FINANCIÈRE : EN « V », EN « U », OU EN « L » ?

Éric Pineault

La nature et la durée de la crise économique actuelle fait l'objet de toutes les spéculations. Pour les uns, nous assisterons à une reprise des activités d'ici quelques mois, à l'instar des récessions des années 1980 et 1990. Pour les autres, la situation actuelle est plus grave et la reprise risque de se matérialiser à des niveaux d'emploi, de croissance et de productivité durablement inférieurs aux précédents. C'est l'avis d'Éric Pineault qui explique en quoi cette crise est différente des précédentes et appelle des investissements publics massifs, de l'ordre de 4 p. 100 du PIB. Ce sera une « occasion incontournable d'imposer un virage vert à l'économie et de corriger un régime de croissance qui engendrait des inégalités sociales de plus en plus insoutenables », conclut-il.

The nature and duration of the current economic crisis is the subject of all kinds of speculation. Some think there will be a recovery in a few months, as was the case after the recessions of the 1980s and 1990s. Others believe that the current situation is more serious and that, when the economy does recover, the levels of employment, economic growth and productivity will be permanently lower than previously. The latter is the opinion of Éric Pineault, who explains how this crisis differs from previous ones and calls for massive government investment in the order of 4 percent of GDP. This will also be a "vital opportunity to apply a 'green shift' to the economy and correct a system of growth that otherwise would bring about increasingly unacceptable social inequalities," he concludes.



Bien que le secteur manufacturier du Québec, et surtout celui de l'Ontario, soit en grande difficulté, que l'industrie forestière de l'Ouest et de l'Est souffre énormément et que le taux de chômage commence son ascension, nous ne ressentons pas encore la pleine ampleur du choc économique engendré par la crise financière.

Certains aimeraient nous faire croire que nous n'en avons que pour quelques mois de mauvaises nouvelles. Cette « récession », comme les précédentes, serait l'occasion pour les entreprises et les ménages d'assainir leurs bilans et d'éliminer les inefficiences dans l'économie, avant de nous lancer sur une nouvelle trajectoire de croissance. Rien ne servirait, dans cette perspective, de se précipiter dans des dépenses publiques importantes pour mitiger la crise. Selon la ministre des Finances du Québec, on peut même envisager un retour à l'équilibre budgétaire dès 2010. De son côté, Jim Flaherty, de concert avec certains économistes de nos grandes banques, propose à moyen terme des réductions de dépenses de programme pour compenser les baisses d'impôt qu'il souhaite adopter dès maintenant comme mesure centrale de son plan de relance.

Nous avons pourtant des raisons de croire que la crise actuelle n'est pas comparable aux deux grandes récessions que le Canada a connues pendant les années 1980 et 1990. Certains économistes utilisent l'image de récessions en « V » ou en « U » comparativement à celles en « L » pour distinguer ce que nous avons connu dans le passé de ce qui s'en vient.

Les lettres V, U et L représentent, de manière très imagée, la forme de la courbe du taux de croissance de l'économie. Dans les deux premiers cas, typiques des récessions précédentes, l'économie retrouve après quelques mois de ralentissement un niveau de croissance similaire à la période qui a précédé la crise, la différence entre la forme V et U n'étant que celle du temps de la reprise, et de la vitesse et de l'intensité de la chute et de la remontée de l'activité à un niveau considéré comme normal. Une récession en L, du type de celle qui semble s'annoncer aujourd'hui, est d'une tout autre nature. La reprise, si on peut parler ainsi, se fait à des niveaux d'emploi, de croissance et de productivité durablement inférieurs aux niveaux précédents.

Le rôle joué par la politique monétaire distingue aussi les crises précédentes de celle qui nous touche présentement. En 1981 et encore en 1990, les économies canadiennes et américaines connaissaient un taux d'inflation qui inquiétait à l'époque les autorités monétaires ainsi que la classe politique et les gens d'affaires. On craignait, à tort ou à raison, une dérive possible vers l'hyperinflation ainsi que l'effet de l'inflation sur la croissance. La réponse fut d'élever brusquement les taux d'intérêt pour provoquer un ralentissement et briser la dynamique inflationniste. Dans les deux cas, le niveau des investissements diminua drastiquement, la production ralentit et le chômage grimpa en flèche. Nous nous sommes retrouvés assez rapidement dans le fond du V ou du U. Par la suite, la baisse graduelle des taux d'intérêt combinée à une stimulation par le biais de l'augmentation des dépenses publiques a eu pour effet de permettre une reprise dans des délais raisonnables.

Évidemment, ces deux récessions ont eu des impacts importants sur la structure de notre économie et les conditions d'emploi des salariés. La reprise s'est faite dans un climat et une culture économique renouvelée où le pouvoir des salariés, en particulier par le biais de l'activité syndicale, s'est trouvé grandement affaibli. Cela a contribué, avec les modifications en profondeur de la structure de l'emploi pendant les années 1990 (sa tertiarisation), à une nouvelle trajectoire du revenu des salariés par rapport aux 30 années précédentes. En effet, depuis les années 1940, le niveau moyen des salaires suivait, grosso modo, celui de la croissance de la productivité. Or, à partir des années 1980, les salaires de la grande majorité des travailleurs, du bas de l'échelle aux plus élevés de la classe moyenne, ont stagné quand ils n'ont

pas, en dollars constants, reculé. Depuis, ce n'est qu'aux deux extrêmes de l'échelle de revenus, les plus hauts salaires (plus précisément, le 1 p. 100 des salaires les plus élevés) et les plus bas, où les revenus ont progressé de manière significative ; évidemment, la part obtenue par le 1 p. 100 des plus nantis est sans commune mesure avec celle reçue par ceux du bas de l'échelle. Ce rapport clivé à la croissance n'est pas étranger à la progression du surendettement de la classe moyenne, l'accès au crédit ayant remplacé, pour plusieurs, l'augmentation des revenus.

À partir des années 1980, les salaires de la grande majorité des travailleurs, du bas de l'échelle aux plus élevés de la classe moyenne, ont stagné quand ils n'ont pas, en dollars constants, reculé. Depuis, ce n'est qu'aux deux extrêmes de l'échelle de revenus, les plus hauts salaires et les plus bas, où les revenus ont progressé de manière significative. Ce rapport clivé à la croissance n'est pas étranger à la progression du surendettement de la classe moyenne, l'accès au crédit ayant remplacé, pour plusieurs, l'augmentation des revenus.

Bref, la crise actuelle, si elle se développe selon la logique de la forme en L, ne pourra recevoir du côté de la politique monétaire les mêmes réponses qu'en 1981 ou en 1990, puisqu'on ne pourra intervenir en augmentant les taux d'intérêt. L'inflation est presque éliminée, et c'est plutôt une déflation du prix des actifs réels que l'on craint par les temps qui courent. Nous connaissons déjà depuis un an une déflation des actifs financiers, et celle-ci semble actuellement gagner les actifs immobiliers. De plus, les taux directeurs de la Banque du Canada sont déjà près

de zéro, et on voit difficilement comment ceux-ci pourraient baisser encore plus. La Banque du Canada peut certes injecter des liquidités dans le système bancaire et contribuer au maintien de la stabilité des marchés financiers canadiens. Mais elle est condamnée, pour le moment, à jouer un rôle secondaire dans les réponses que nous pouvons donner à la crise.

Quelle lecture pouvons-nous proposer de cette crise en L ? Avec d'autres, tels Paul Krugman aux États-Unis et Jim Stanford au Canada, nous croyons être en face d'une crise non seulement financière, mais plus largement économique et comportant une dynamique dépressive et déflationniste.

Il est important de rappeler que la crise amorcée en août 2007 prend son origine dans un segment très particulier et fondamental des marchés financiers : le marché du crédit interbancaire, par lequel toutes les transactions financières et monétaires sont contraintes de passer. Cet effondrement soudain du crédit interbancaire continue à être le moteur du processus contradictoire qui se déroule sous nos yeux. À la fin de l'été 2007, cette crise éclate simultanément en Europe (Paris et Londres), aux États-Unis et au Canada quand les grandes

banques commerciales et d'investissement sont saisies d'un doute fondamental et d'une incertitude radicale quant à la valeur d'une classe d'actifs au cœur de la pratique financière récente, les produits de la titrisation. Prendre un prêt, une créance, en faire une marchandise et la lancer en circulation, telle une patate chaude, constitue la logique de base de la titrisation. Dérivez de cette première métamorphose d'une dette en actifs une série d'actifs financiers complémentaires (les fameux produits dérivés), remballiez le tout dans de nouveaux titres complexes et

opaques, et vous obtenez le marché des papiers commerciaux adossés à des actifs, les fameux PCAA.

Ce marché était utilisé par les banques et autres entreprises financières pour titriser des créances (métamorphoser des prêts en titres échangeables), particulièrement ici au Canada,

« créances toxiques ». Le crédit interbancaire s'est ainsi asséché à la même vitesse qu'a figé le marché du papier commercial.

Le resserrement du crédit interbancaire a amené les banques à restreindre le crédit aux entreprises et aux ménages et ce, malgré des

financement. La conséquence la plus évidente est une baisse probable de la consommation, qui ajoute une pression supplémentaire sur les revenus des entreprises déjà en baisse. Cette boucle classique, nous la connaissons, elle a été au centre des ralentissements lors des récessions précédentes.

Prendre un prêt, une créance, en faire une marchandise et la lancer en circulation, telle une patate chaude, constitue la logique de base de la titrisation. Dérivez de cette première métamorphose d'une dette en actifs une série d'actifs financiers complémentaires (les fameux produits dérivés), remballez le tout dans de nouveaux titres complexes et opaques, et vous obtenez le marché des papiers commerciaux adossés à des actifs, les fameux PCAA.

Par contre, nous connaissons mal l'effet qu'aura la restriction du crédit à la consommation sur la croissance. Celle-ci pourrait bien favoriser la tendance à la baisse de la consommation et renforcer de manière durable la boucle de repli de la croissance. De plus, les institutions financières vont sans doute ajouter au

aux États-Unis et au Royaume-Uni. Comme le souligne l'économiste François Morin dans *Le nouveau mur de l'argent*, il était devenu le cœur d'une nouvelle « finance de marché » qui prédominait dans les économies capitalistes du monde anglo-saxon. Ce marché des créances titrisées était par ailleurs utilisé comme lieu d'achat et de vente de véhicules de placement à court terme relativement rentables par d'autres institutions financières, mais aussi par des entreprises non financières à la recherche de placements liquides, par des fonds et des gestionnaires de caisses de retraite, telle la Caisse de dépôt et placements, et même par des particuliers.

baisses significatives et continues des taux directeurs des banques centrales. Les entreprises ont réagi en diminuant ou en reportant leurs investissements, ou en faisant des mises à pied pour diminuer leurs coûts de production. Or, la diminution ou le report d'investissements des uns se traduit par une baisse de la production et de l'emploi chez les autres. Les ménages voient leur accès au crédit à la consommation restreint, et l'obtention de prêts hypothécaires devient plus difficile ; cette situation dure depuis un an aux

rationnement de prêts des augmentations substantielles de leurs taux, en particulier les taux de produits liés à la consommation, tels que les marges de crédit aux ménages et les cartes de crédit. Le poids de l'endettement augmentera et agira comme une pression supplémentaire sur les revenus des ménages.

Nous n'avons pas d'idée précise non plus de l'effet, sur le système bancaire, de l'augmentation des faillites des ménages et des entreprises ainsi que de la progression des retards de paiement de créances qui seront

Quand le monde bancaire a perdu confiance en ce marché, deux choses sont arrivées simultanément. Malgré leurs

bilans solides, les banques ont d'abord perdu la source de financement que représentait le marché des titres adossés à leurs actifs, lequel leur permettait de maintenir un crédit élevé aux entreprises et aux particuliers. De plus, elles ont perdu confiance dans les bilans de leurs concurrentes qu'elles croyaient potentiellement infectées de

États-Unis et commence à se présenter au Canada, selon une enquête du *Globe and Mail* publiée en janvier.

Dans ce contexte, les ménages perdent progressivement confiance en l'économie, ils perdent des revenus et des emplois, et constatent une diminution de la valeur nominale de leurs actifs financiers et immobiliers, tandis que se maintiennent leurs coûts de

Bref, la crise actuelle, si elle se développe selon la logique de la forme en L, ne pourra recevoir du côté de la politique monétaire les mêmes réponses qu'en 1981 ou en 1990, puisqu'on ne pourra intervenir en augmentant les taux d'intérêt. L'inflation est presque éliminée, et c'est plutôt une déflation du prix des actifs réels que l'on craint par les temps qui courent.

engendrés par la fragilisation des revenus. Nous savons que cette boucle ne peut qu'amplifier à la fois le resserrement du crédit, l'augmentation des taux et la soif des banques pour des liquidités, avec l'effet prévisible sur la consommation et la confiance. Bref, à moins d'une forte intervention extérieure, nous sommes devant une situation qui fait boule de neige et est

en train de transformer la crise financière en une crise économique majeure à caractère dépressif. Évidemment, ces mécanismes sont plus puissants aux États-Unis, compte tenu de l'importance du recours au crédit à la consom-

Stock Exchange, ne sont pas à l'avant-plan de cette crise. Au contraire, ces bourses enregistrent « après coup » ces développements, mais elles les amplifient. Elles ont été fortement ébranlées par la disparition d'une

grandes entreprises envers les caisses de retraite à prestations déterminées risquent d'agir comme un poids supplémentaire limitant l'expansion de leurs activités.

Il faut penser le plan de relance de l'économie non seulement par rapport à l'effet que celui-ci aura sur la dynamique de la reprise, mais aussi et surtout par rapport à l'orientation que nous désirons donner à la croissance future.

L'laissés à eux-mêmes, les mécanismes présentés ci-haut ont la capacité d'entraîner les économies nord-américaines, et avec elles une bonne partie de l'économie mondiale, dans

mation et d'un endettement supérieur des Américains. Mais, étant donné l'interdépendance de nos deux économies, ces effets se feront sentir chez nous tôt ou tard.

classe d'acteurs structurants : les grandes banques d'investissement telles que Lehman Brothers.

un cycle dépressif sur le moyen terme. Certes, une telle baisse drastique de la croissance, de la production et de la consommation pourrait avoir des effets bénéfiques pour l'environnement, mais elle aura aussi et surtout des effets sociaux désastreux. Seul l'environnementaliste le plus cynique pourrait se réjouir de ces développements.

Il faut ajouter à tout cela l'effet du retournement du marché immobilier résidentiel, effet moins prononcé ici qu'aux États-Unis, mais qui aura quand même un impact. L'inflation de la valeur du patrimoine immobilier a été utilisée par les ménages depuis une dizaine d'années comme levier de crédit. En même temps, la facilité avec laquelle les banques pouvaient titriser leurs portefeuilles d'hypothèques — et donc ouvrir de nouveaux prêts — nourrissait l'expansion de la valeur de ces actifs.

La lente implosion des valeurs des actions depuis leur sommet en 2007 engendre un phénomène qui multiplie l'effet de la crise de trois manières interreliées.

Si une relance de l'économie est nécessaire et souhaitable, la question qui se pose touche la nature de cette relance et le type d'économie qui en ressortira. Tout comme les récessions des années 1980 et 1990, la « sortie de crise » sera un moment important

Premièrement, les ménages qui ont des placements significatifs directs ou indirects (par des fonds) en bourse ont vu leur patrimoine baisser de valeur. L'impact de cet effet de richesse inversée est largement inconnu, mais sera négatif. À cela, il faut ajouter l'effet plus significatif d'une érosion possible de la base de capita-

Ainsi, outre la question d'une nouvelle réglementation de la sphère financière, le débat sur l'économie politique de la relance doit porter non pas uniquement, ni même principalement, sur le montant des dépenses publiques ou la taille du plan de relance, mais beaucoup plus sur la nature des emplois à créer, la direction à donner à l'investissement, les nouvelles industries à encourager et les vieilles à reconvertir.

Ce bouclage positif, mais effectivement vicieux, entre titrisation, expansion de la valeur des actifs immobiliers et utilisation par les ménages de ceux-ci comme levier d'endettement à la consommation se retournera en boucle négative où le poids de l'endettement des ménages conjugué à la stagnation, voire la baisse de la valeur des actifs immobiliers, aura un effet dépressif sur la consommation des ménages et fragilisera davantage les banques détentrices, par delà la titrisation, du risque ultime du défaut de paiement.

lisation des entreprises cotées en bourse. Celles-ci pourront difficilement se recapitaliser si le prix de leurs actions baisse trop abruptement, d'autant plus que ces mouvements peuvent s'emballer sans raisons fondamentales. Cette situation peut s'avérer désastreuse pour certaines d'entre elles, en particulier les banques qui sont actuellement à la recherche de fonds propres et envisagent d'émettre de nouvelles actions. Finalement, les engagements des

de restructuration et, compte tenu de l'ampleur de la crise actuelle, cette restructuration a le potentiel d'être d'une intensité inédite.

lisation des entreprises cotées en bourse. Celles-ci pourront difficilement se recapitaliser si le prix de leurs actions baisse trop abruptement, d'autant plus que ces mouvements peuvent s'emballer sans raisons fondamentales. Cette situation peut s'avérer désastreuse pour certaines d'entre elles, en particulier les banques qui sont actuellement à la recherche de fonds propres et envisagent d'émettre de nouvelles actions. Finalement, les engagements des

Finalement, il faut également ajouter l'effet de la dynamique boursière. Contrairement à la crise de 1929 ou à celle de 1987, les places boursières, telles que le TSX et le New York

Commençons d'emblée par éliminer deux fausses solutions : la politique monétaire et les baisses d'impôt. La première est largement inefficace compte tenu de la nature même de la crise et du contexte déflationniste. Certes, la banque centrale ne doit pas nuire à la relance en augmentant ses taux, mais outre cela,

elle est largement reléguée à la marge. Ensuite, concernant les baisses d'impôt, celles-ci ont peu de chances d'avoir un effet structurant sur l'économie. Depuis 20 ans, nous nous sommes trop fiés à ce que les familles agissent agir comme moteur de croissance. L'État doit maintenant prendre la relève et équilibrer le régime de la demande.

La relance reposera donc en grande partie sur les dépenses publiques, et l'outil principal pour ce faire est la politique budgétaire. Selon Paul Krugman, le niveau des dépenses pour stimuler l'économie doit être d'au moins 4 p. 100 du PIB pour les deux ou trois prochaines années. Au Canada, cela implique un retour aux déficits

publics, ce qui aura d'ailleurs comme effet positif une injection massive dans les marchés financiers de titres dont la liquidité est garantie.

Un tel niveau de dépenses représente une intervention de l'État et du politique dans l'économie d'une intensité inédite depuis les deux grandes guerres mondiales. C'est une occasion fondamentale pour orienter notre développement. Il faut penser le plan de relance de l'économie non seulement par rapport à l'effet que celui-ci aura sur la dynamique de la reprise, mais aussi et surtout par rapport à l'orientation que nous désirons donner à la croissance future. Ainsi, outre la question d'une nouvelle réglementation de la sphère finan-

cière, le débat sur l'économie politique de la relance doit porter non pas uniquement, ni même principalement, sur le montant des dépenses publiques ou la taille du plan de relance, mais beaucoup plus sur la nature des emplois à créer, la direction à donner à l'investissement, les nouvelles industries à encourager et les vieilles à reconvertir.

C'est une occasion incontournable d'imposer un virage vert à l'économie, c'est aussi une occasion de corriger un régime de croissance qui engendrait des inégalités sociales de plus en plus insoutenables.

Éric Pineault est professeur au département de sociologie de l'UQAM.

LE PORTAIL POUR REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ DES AFFAIRES PUBLIQUES

Événements et conférences

Offres d'emploi

Éducation et formation

CAREER

OPTIONS

CARRIÈRE

Career opportunities

Academic courses

Events and conferences

CANADA'S PREMIER PUBLIC POLICY MARKETPLACE

For information and rate card:
514.985.2461 sostiguy@irpp.org
www.irpp.org/po



Renseignements et tarifs :
514.985.2461 sostiguy@irpp.org
www.irpp.org/po

LES PARTIS POLITIQUES QUÉBÉCOIS APRÈS LES ÉLECTIONS

Michel C. Auger

Alors qu'au lendemain des élections de mars 2007 les libéraux avaient l'air d'avoir subi une défaite, réélus de justesse avec un mandat minoritaire, l'élection de décembre dernier leur a permis d'obtenir un troisième mandat de suite, majoritaire cette fois, une performance qui ne s'était pas vue depuis Maurice Duplessis. « La remontée du PLQ et de Jean Charest dans l'année qui a précédé l'élection est rien de moins que spectaculaire », écrit le journaliste Michel C. Auger. Dans cet article, il analyse ce retournement de situation et évalue les perspectives d'avenir des trois principaux partis présents à l'Assemblée nationale. Selon lui, l'élection du 8 décembre dernier « annonce des changements majeurs dans la politique québécoise, même si on peut y voir aussi un retour au bipartisme et donc à une certaine stabilité ».

While the day after the March 2007 election the Liberals looked as if they had suffered a defeat, the December 2008 election gave them their third consecutive mandate — this time a majority — something that has not been seen since Maurice Duplessis. “The rise of the Quebec Liberal Party and of Jean Charest over the year preceding the election was nothing short of spectacular,” writes journalist Michel C. Auger. In this article, he analyzes this turnaround and assesses the prospects of the three main parties in the National Assembly. To him the December 8 election “heralds major changes in Quebec politics, even though it also means a return to a two-party system and thus some stability.”



Jean Charest a gagné son pari. Ces élections « dont personne ne voulait » ont fini par lui donner un gouvernement majoritaire. Une très courte majorité, mais une majorité tout de même, qui a permis à M. Charest d'obtenir un troisième mandat, ce qui ne s'était pas vu depuis Maurice Duplessis.

Mais l'Assemblée nationale élue le 8 décembre dernier annonce des changements majeurs dans la politique québécoise, même si on peut y voir aussi un retour au bipartisme et donc à une certaine stabilité.

Au lendemain des élections de mars 2007, on aurait pu penser que c'était l'Action démocratique du Québec de Mario Dumont qui pouvait célébrer une victoire, tandis que les libéraux se retrouvaient au pouvoir, mais en ayant l'air d'avoir subi une défaite. Quant au Parti québécois, relégué au rang de troisième force politique, il devait s'atteler à une profonde reconstruction.

À peine 20 mois plus tard, la situation a changé du tout au tout.

Aujourd'hui, le Parti libéral du Québec se retrouve plus que jamais dans la situation du « parti naturel de gouvernement », un qualificatif qu'on attribue normalement au Parti

libéral fédéral. Mais au Québec, comme l'ont affirmé depuis longtemps bien des politologues, dont Vincent Lemieux, il y a toujours eu le PLQ et un autre parti qui semblait changer avec les générations.

Le dernier scrutin a montré la force du PLQ dans toutes les régions du Québec. Bien sûr, les libéraux ont fait des gains importants au dépens de l'ADQ, surtout dans la région de Québec. Mais on doit aussi dire que la majorité des libéraux a été acquise hors des grands centres, en particulier dans les régions ressources, où ils ont arraché une demi-douzaine de sièges au Parti québécois.

Ce qui donne un gouvernement qui représente toutes les régions du Québec — un avantage non négligeable dans une province où les régions sont de plus en plus conscientes de leur poids politique.

Mais, en même temps, le PLQ n'aura regagné qu'un petit nombre de circonscriptions dans la grande banlieue de Montréal, la région du code régional 450 qui fait et défait les gouvernements. En fait, si le PQ avait eu des ressources comparables à celles de son principal adversaire, un certain nombre de luttes serrées auraient pu tourner autrement et nous donner un autre gouvernement minoritaire.

Il reste que la remontée du PLQ et de Jean Charest dans l'année qui a précédé l'élection est rien de moins que spectaculaire. En septembre 2007, selon un sondage CROP, le PLQ n'obtenait la faveur que de 20 p. 100 des électeurs — 15 p. 100 chez les fran-

dre du jour politique en se souciant peu de l'Assemblée nationale et en faisant des annonces populaires directement auprès des citoyens. Puis, les célébrations du 400^e anniversaire de la fondation de Québec devaient donner une belle visibilité — et sans

facile à réaliser. Le Plan Nord, visant à l'ouverture des vastes territoires nordiques, a un horizon d'une génération plutôt que d'une élection. De même, le nouvel espace économique avec l'Europe que voudrait instaurer M. Charest est loin de remplir les pre-

Aujourd'hui, le Parti libéral du Québec se retrouve plus que jamais dans la situation du « parti naturel de gouvernement », un qualificatif qu'on attribue normalement au Parti libéral fédéral. Mais au Québec, comme l'ont affirmé depuis longtemps bien des politologues, dont Vincent Lemieux, il y a toujours eu le PLQ et un autre parti qui semblait changer avec les générations.

mières promesses. Par exemple, l'accord sur la mobilité de la main-d'œuvre, signé à l'automne avec le président français Nicolas Sarkozy, est certes intéressant, mais il arrive bien loin de l'objectif fixé par M. Charest, soit qu'un médecin ou une infirmière au Québec puisse pratiquer

aussi en France, et vice versa, et que leurs qualifications soient reconnues.

Le pari électoral a été gagné, mais il faudra maintenant que les libéraux gouvernement et qu'ils montrent qu'ils avaient raison de dire qu'ils formeraient la meilleure équipe pour permettre au Québec de sortir de la récession qui s'amorce.

Le revirement s'est amorcé au moment de l'arrivée de Daniel Gagnier comme nouveau chef de cabinet du premier ministre et de conseillers comme John Parizella et Michel Bissonnette qui reprenaient du service au sein de l'appareil du PLQ.

Pendant que le PQ essayait de regagner le terrain perdu sur la question identitaire en parlant beaucoup de la langue et en présentant des projets de loi controversés sur la citoyenneté québécoise, et pendant que l'ADQ n'en finissait plus de se chercher un nouveau cheval de bataille, le PLQ retournait vers un discours qui l'avait toujours bien servi, celui de l'économie.

Même si le gouvernement libéral en aura plein les bras avec la gouvernance, il devra aussi s'occuper de sa propre politique. Personne ne le dit tout haut, mais tout le monde le pense tout bas : il serait étonnant que Jean Charest soit encore à la tête de son parti en 2012 ou 2013, au moment des prochaines élections.

Le bilan législatif du gouvernement minoritaire libéral fut extrêmement mince, et on peut compter les lois d'importance adoptées par la 38^e législature sur les doigts d'une seule main. Une série de rapports commandés par le gouvernement ont rarement produit des actions gouvernementales. Selon le député Éric Caire de l'ADQ, la gouvernance des libéraux se résumait en ces mots : « un problème, un rapport, une tablette ».

La boutade avait beaucoup de vrai. Mais le gouvernement contrôlait l'or-

M. Charest n'a pas d'héritier évident au sein de son Conseil des ministres. Il faut donc s'attendre à ce que, plutôt tôt que tard, une course au leadership larvée commence au sein du Parti libéral et que les actions de ses ministres soient examinées sous l'angle d'une éventuelle course au leadership. Une situation qui met beaucoup de pression sur un gouvernement et

Le bilan législatif du gouvernement minoritaire libéral fut extrêmement mince, et on peut compter les lois d'importance adoptées par la 38^e législature sur les doigts d'une seule main. Une série de rapports commandés par le gouvernement ont rarement produit des actions gouvernementales. Selon le député Éric Caire de l'ADQ, la gouvernance des libéraux se résumait en ces mots : « un problème, un rapport, une tablette ».

La boutade avait beaucoup de vrai. Mais le gouvernement contrôlait l'or-

Le bilan législatif du gouvernement minoritaire libéral fut extrêmement mince, et on peut compter les lois d'importance adoptées par la 38^e législature sur les doigts d'une seule main. Une série de rapports commandés par le gouvernement ont rarement produit des actions gouvernementales. Selon le député Éric Caire de l'ADQ, la gouvernance des libéraux se résumait en ces mots : « un problème, un rapport, une tablette ».

Le bilan législatif du gouvernement minoritaire libéral fut extrêmement mince, et on peut compter les lois d'importance adoptées par la 38^e législature sur les doigts d'une seule main. Une série de rapports commandés par le gouvernement ont rarement produit des actions gouvernementales. Selon le député Éric Caire de l'ADQ, la gouvernance des libéraux se résumait en ces mots : « un problème, un rapport, une tablette ».